



Global Affairs
Canada

Affaires mondiales
Canada

Canada



OFFICE OF THE CHIEF ECONOMIST



Augmentation de 50 % des exportations du Canada vers les marchés d'outre-mer - Mise à jour 2022



Résumé

- Dans son énoncé économique de l'automne 2018¹, le gouvernement du Canada s'est fixé comme objectif d'augmenter de 50 % les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer d'ici 2025, ce qui nécessite que les exportations canadiennes vers ces marchés atteignent 292 milliards de dollars d'ici 2025, soit un taux de croissance annuel de 5,2 % par rapport à 2017.
- Après l'importante perturbation du commerce causée par la pandémie mondiale, les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer ont fait un bond de 16,2 % pour atteindre 257 milliards de dollars en 2022. Par conséquent, les exportations canadiennes vers ces marchés ne devront croître que de 4,3 % par an à compter de 2022 pour atteindre l'objectif en 2025.
- Les exportations de services de voyage et de transport vers les marchés d'outre-mer ont toutes deux fortement rebondi en 2022, mais il y a place à amélioration sur le plan de la croissance, car ces deux services n'atteignent toujours pas l'objectif de 5,2 % par an. Les effets négatifs de la pandémie se sont fait sentir plus longtemps dans ces services qu'ailleurs. Les services commerciaux, dont beaucoup peuvent être fournis par voie numérique, ont continué de s'appuyer sur le solide rendement des années antérieures, affichant un taux de croissance de 9,8 % par an entre 2017 et 2022.
- Les prix élevés des produits de base ont contribué aux exportations de marchandises vers les marchés d'outre-mer, les produits énergétiques et les minerais métalliques et minéraux non métalliques affichant une forte croissance en 2022, entraînant des taux de croissance annuels de 18,7 % et 15,4 %, respectivement, par rapport à 2017.
- Les rendements à l'exportation par destination ont varié, mais la croissance vers les marchés avec lesquels le Canada a récemment établi une nouvelle relation de libre-échange, notamment l'Union européenne, le Japon et la Corée du Sud, a dépassé le taux de croissance annuel requis.
- À l'avenir, une croissance économique plus faible à court terme pour les principaux destinataires des exportations canadiennes outre-mer, tels que la zone euro, la Chine et le Royaume-Uni, ralentira la croissance. La hausse des prix des produits de base a également joué un rôle important dans la croissance des exportations et pourrait réduire la valeur des exportations si cette tendance s'inverse. Du côté positif, la pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale a commencé à revenir à la normale, et les produits énergétiques et agricoles devraient continuer à profiter des conditions actuelles du marché. En outre, les services de voyage et de transport pourraient encore se redresser.

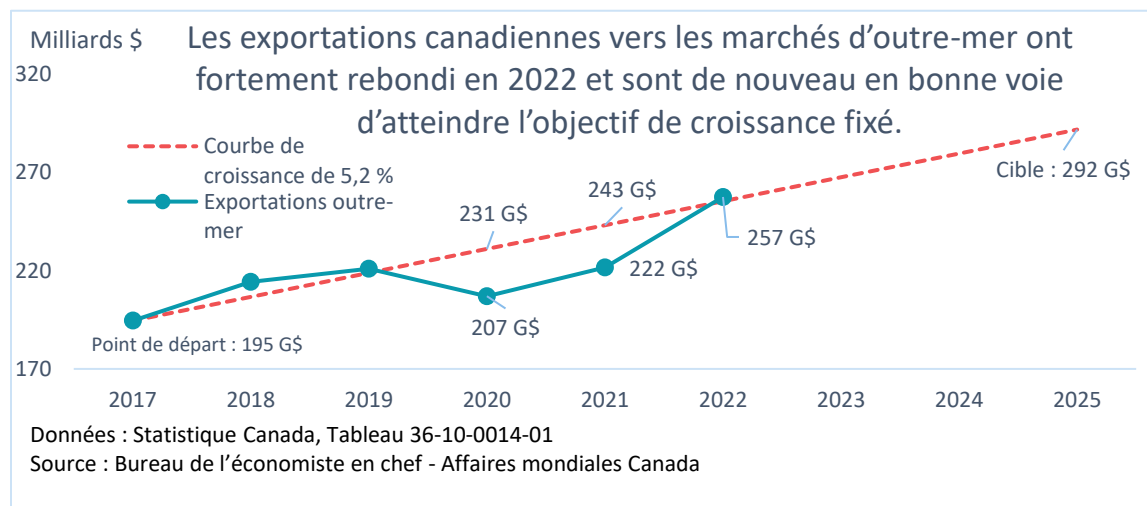
¹ <https://www.budget.canada.ca/fes-eea/2018/docs/statement-enonce/chap03-fr.html#s3>

Contexte

Dans l'énoncé économique de l'automne 2018², le gouvernement du Canada a fixé comme objectif d'augmenter de 50 % les exportations du Canada vers les marchés d'outre-mer (c.-à-d. ailleurs qu'aux États-Unis), d'ici 2025. En 2017, la dernière année pour laquelle on disposait de données complètes avant la publication de l'Énoncé économique de l'automne 2018, le Canada a exporté 195 milliards de dollars de marchandises et de services vers les marchés d'outre-mer. Une hausse de 50 % signifie que les exportations canadiennes vers ces marchés doivent atteindre 292 milliards de dollars d'ici 2025, soit un taux de croissance annuel de 5,2 %. Le Canada a eu du mal à atteindre le taux de croissance annuel requis de 5,2 % au cours des dernières années en raison de la pandémie, car la fermeture des frontières, la limitation des voyages et les autres mesures de confinement adoptées pour lutter contre la propagation de la COVID-19 ont freiné l'activité économique et commerciale.

En 2022, les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer ont bondi de 16,2 % pour atteindre 257 milliards de dollars (5,8 % par an à partir de 2017), ce qui a permis non seulement de compenser la faible croissance enregistrée pendant la pandémie, mais aussi de dépasser le taux de croissance requis. Cela signifie qu'à compter de 2022, les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer ne devront augmenter que de 4,3 % par an pour atteindre l'objectif fixé dans l'Énoncé économique de l'automne 2018. En 2022, les exportations de services de voyage et de transport vers les marchés d'outre-mer ont connu une forte reprise et pourraient encore augmenter. Les prix élevés des produits de base ont soutenu les exportations de produits énergétiques, de minerais métalliques et de minéraux non métalliques vers des destinations outre-mer. Les accords de libre-échange que le Canada a conclus ces dernières années ont également contribué à ces résultats, la croissance des exportations ayant été forte vers les principaux marchés d'outre-mer tels que l'Union européenne, le Japon et la Corée du Sud.

Figure 1 : Exportations canadiennes de marchandises et de services vers les marchés d'outre-mer



Rendement par catégorie de produits

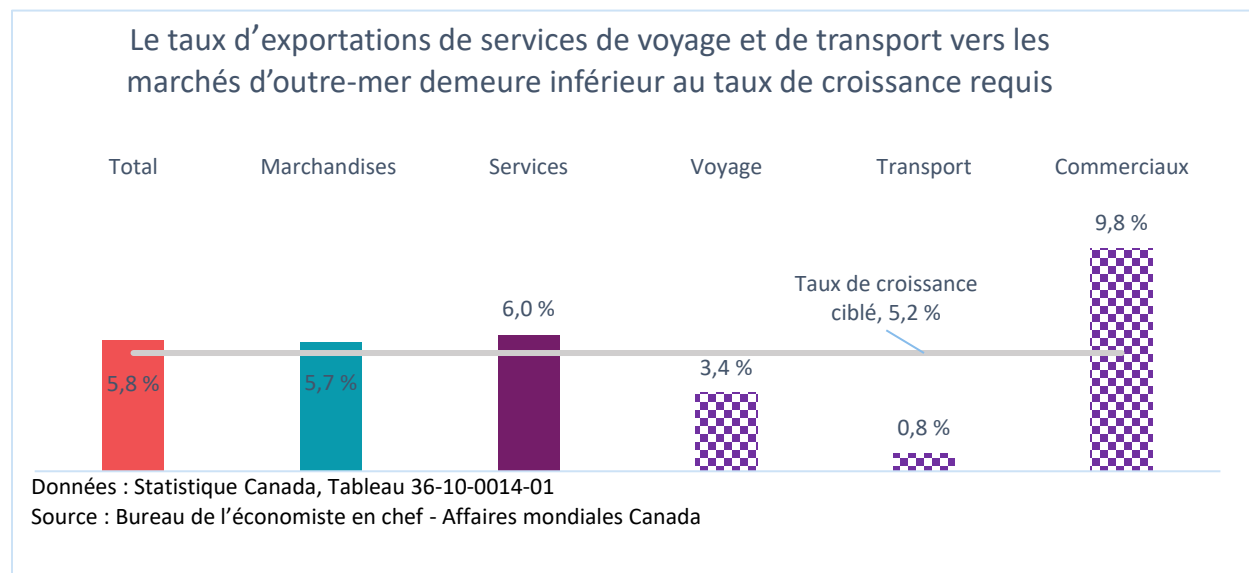
Les exportations canadiennes de marchandises vers les marchés d'outre-mer ont connu une forte croissance en 2022 (15,0 %), tandis que les exportations de services vers ces marchés ont augmenté de 19,3 % en 2022. Grâce à ce solide taux de croissance, les marchandises et les services ont retrouvé la courbe de croissance

² <https://www.budget.canada.ca/fes-eea/2018/docs/statement-enonce/chap03-fr.html#s3>



nécessaire pour atteindre l'objectif de diversification du commerce. Toutefois, certaines composantes des services demeurent en deçà de l'objectif fixé. Les exportations de services de voyage vers les marchés d'outre-mer ont augmenté de 49,0 % en 2022, mais cette hausse n'a pas suffi à compenser les faibles taux enregistrés pendant la pandémie. Il en va de même pour les services de transport, dont la forte croissance de 36,1 % en 2022 n'a pas complètement compensé les faibles taux enregistrés tout au long de la pandémie. Les services commerciaux n'ont pas souffert des mêmes faibles taux pendant la pandémie, car bon nombre de ces services ont pu être fournis par voie numérique. Les exportations de services commerciaux vers les marchés d'outre-mer atteindront 39 milliards de dollars en 2022, soit un taux de croissance de 9,8 % par an par rapport à 2017.

Figure 2 : Croissance des exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer, taux de croissance annuel moyen 2017-2022



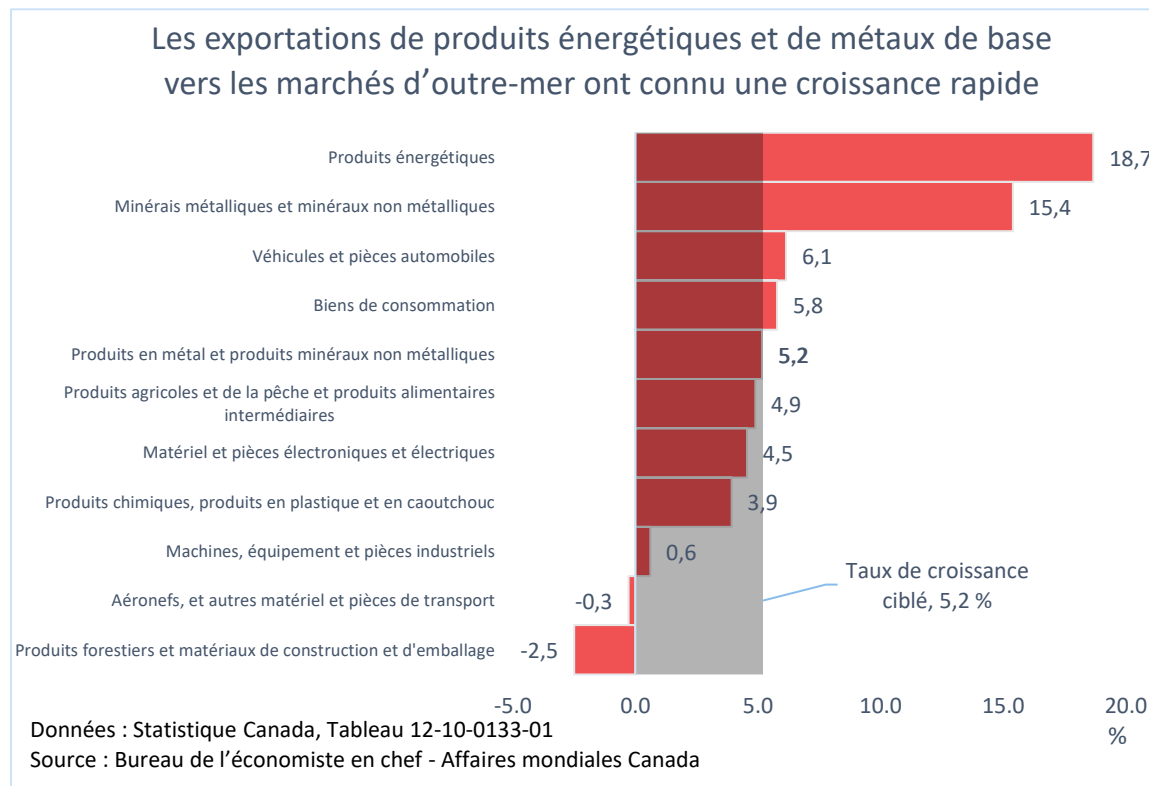
En 2022, la valeur des exportations canadiennes de marchandises³ vers les marchés d'outre-mer a connu une hausse de 15,3 %, compensant largement les difficultés éprouvées avant et pendant la pandémie. Cette croissance a été principalement soutenue par les produits énergétiques, dont les exportations vers les marchés d'outre-mer ont augmenté de 66,2 % en 2022, ce qui représente une croissance annuelle de 18,7 % entre 2017 et 2022. Les produits énergétiques sont désormais le quatrième plus important groupe de produits exporté vers les marchés d'outre-mer, devançant les biens de consommation en 2022. Le troisième groupe de produits le plus important est celui des minerais métalliques et des minéraux non métalliques, qui a augmenté de 22,7 % en 2022, soit un taux de croissance de 15,4 % par an entre 2017 et 2022. Les produits métalliques et minéraux non métalliques, deuxième groupe de produits exportés vers les marchés d'outre-mer, ont connu une hausse de 11,0 % en 2022, soit un taux de croissance de 5,2 % par an entre 2017 et 2022. Ces trois groupes de produits ont été soutenus par les prix élevés des produits de base tout au long de 2022.

³ Le commerce de marchandises est fondé sur des données douanières, qui diffèrent de la balance des paiements sur laquelle le commerce des produits est fondé. Par conséquent, les données sur les exportations de marchandises seront différentes des données sur les exportations de produits présentées ailleurs dans le rapport. Néanmoins, en raison du manque de données sur la balance des paiements par partenaire commercial et par produit, les données douanières sont utilisées pour fournir certaines tendances générales, qui devraient être semblables entre les deux types de données.



Le plus important groupe de produits exportés vers les marchés d'outre-mer est celui des produits agricoles, des produits de la pêche et des produits alimentaires intermédiaires, qui a connu une croissance de 4,9 % en 2022, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,9 % entre 2017 et 2022. Les exportations de ce groupe de produits vers les marchés d'outre-mer ont diminué en 2019, la Chine ayant imposé des mesures commerciales sur les produits alimentaires canadiens, et la croissance a été faible en 2021, la sécheresse généralisée pendant la saison de croissance ayant freiné la production agricole et les exportations, ce qui signifie qu'un meilleur taux de croissance en 2020 et 2022 n'a pas été suffisant pour compenser les années 2019 et 2021.

Figure 3 : Croissance des exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer, taux de croissance annuel moyen 2017-2022, par type d'exportations de marchandises



Rendement par partenaire commercial

En 2022, les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer⁴ ont surpassé le taux de croissance requis de 5,2 % par an sur certains marchés, alors qu'elles ont connu un taux de rendement moindre sur d'autres. L'Union européenne (UE 27) est le plus important marché d'exportation du Canada outre-mer, et les exportations vers ce marché ont augmenté de 16,3 % pour atteindre 55 milliards de dollars en 2022, ce qui représente un taux de croissance de 7,6 % par an par rapport à 2017. Les exportations de marchandises et de services ont contribué à la croissance de ce marché, augmentant respectivement de 7,8 % et de 7,1 % par an depuis 2017. Ce taux de croissance de 12,7 % par an des exportations de services commerciaux vers l'UE 27 a soutenu les exportations de services vers ce marché, tandis que les services de voyage et de transport peinent toujours à atteindre le taux de croissance requis de 5,2 % en raison des faibles taux qui persistent

⁴ Le rendement par partenaire commercial est fondé sur la balance des paiements.



depuis la pandémie. L'Accord économique et commercial global (AECG), qui a été provisoirement mis en œuvre en 2017, a également soutenu la croissance vers ce marché.

La Chine est le deuxième plus important marché d'exportation d'outre-mer du Canada, et les exportations vers ce marché ont augmenté de 2,8 % par an entre 2017 et 2022, les exportations de marchandises augmentant en moyenne de 3,2 % par an et les exportations de services de 1,5 % par an. Les exportations de marchandises vers la Chine ont connu plusieurs revers ces dernières années, notamment l'imposition de mesures commerciales sur les produits alimentaires canadiens en 2019 et des restrictions liées à la COVID de longue durée. Les restrictions liées à la COVID ont particulièrement affecté les exportations de services de voyage, qui représentaient en moyenne près de 80 % des exportations canadiennes de services vers la Chine. (Remarque : les services de voyage comprennent les exportations de services d'éducation, c'est-à-dire lorsque des étudiants étrangers étudient au Canada.)

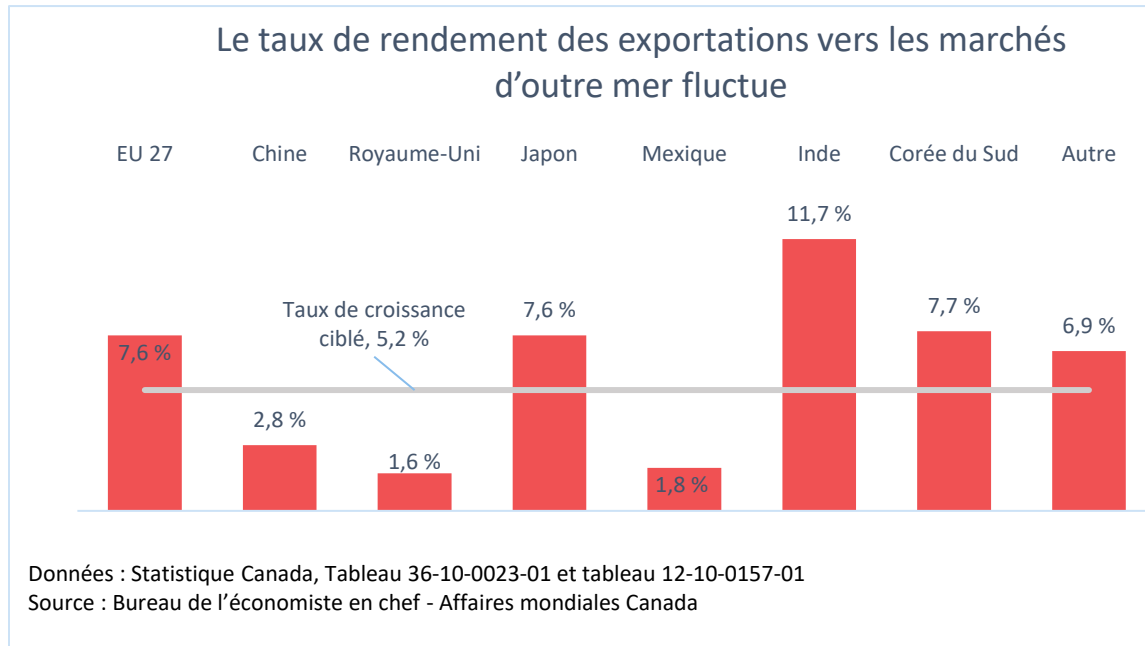
Les exportations canadiennes vers le Royaume-Uni, le troisième plus important marché d'outre-mer du Canada, ont augmenté de 1,6 % par année entre 2017 et 2022, tandis que les exportations de marchandises ont augmenté de 0,9 % en moyenne par an au cours de cette période, car l'or, qui représente près des deux tiers de la valeur des exportations de marchandises, a connu des difficultés en 2021 et 2022. Les services ont connu de meilleurs résultats, affichant un taux de croissance de 3,7 % par an entre 2017 et 2022, propulsés par les exportations de services commerciaux dont le taux a augmenté de 7,7 % par an au cours de cette même période. Les exportations de services de voyage et de transport vers le Royaume-Uni ne se sont pas complètement remises de la pandémie, se situant respectivement à 41,6 % et 24,4 % en dessous du niveau de 2019.

Le Japon est la quatrième plus importante destination des exportations outre-mer du Canada, et les exportations vers ce marché ont augmenté de 7,6 % par an entre 2017 et 2022, les exportations de marchandises augmentant de 8,3 % par an et les services de 2,1 % par an. Les exportations de marchandises vers le Japon ont fortement rebondi en 2021 et 2022, soutenues par l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) qui est entré en vigueur pour le Canada et le Japon à la fin de 2018. À l'instar de certains autres marchés d'outre-mer, les exportations de services sont toujours en difficulté en raison de l'effet persistant de la pandémie sur les services de voyage et de transport, même si les exportations de services commerciaux vers le Japon ont augmenté en moyenne de 11,4 % par an depuis 2017.

Les autres principaux marchés d'outre-mer vers lesquels les exportations du Canada ont connu du succès sont l'Inde (11,7 % par an depuis 2017) et la Corée du Sud (7,7 % par an depuis 2017). Les exportations vers l'Inde ont été propulsées par les services, soit 22,4 % entre 2017 et 2022, tandis que les exportations de marchandises ont augmenté plus modestement de 4,5 % par an. Les exportations de services de voyage vers l'Inde ont connu une croissance extraordinaire en 2018 (79,2 %) et 2019 (47,4 %), ce qui a surcompensé les faibles taux enregistrés tout au long de la pandémie. Les services de voyage sont la principale exportation de services du Canada vers l'Inde, représentant plus de 80 % des exportations de services. Les services de voyage comprennent les dépenses des étudiants internationaux, et le nombre d'étudiants indiens qui étudient au Canada a augmenté rapidement, passant à 15,3 % par an entre 2017 et 2021. Parallèlement, les exportations vers la Corée du Sud ont été propulsées par les exportations de marchandises, à hauteur de 9,4 % par an entre 2017 et 2022, alors que les services n'ont progressé que de 0,1 % par an. L'accord de libre-échange entre le Canada et la Corée est entré en vigueur en 2015 et a éliminé presque tous les droits de douane pour le commerce des marchandises entre les deux pays.



Figure 4 : Croissance des exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer 2017-2022, taux de croissance annuel moyen, par principale destination d'exportation outre-mer



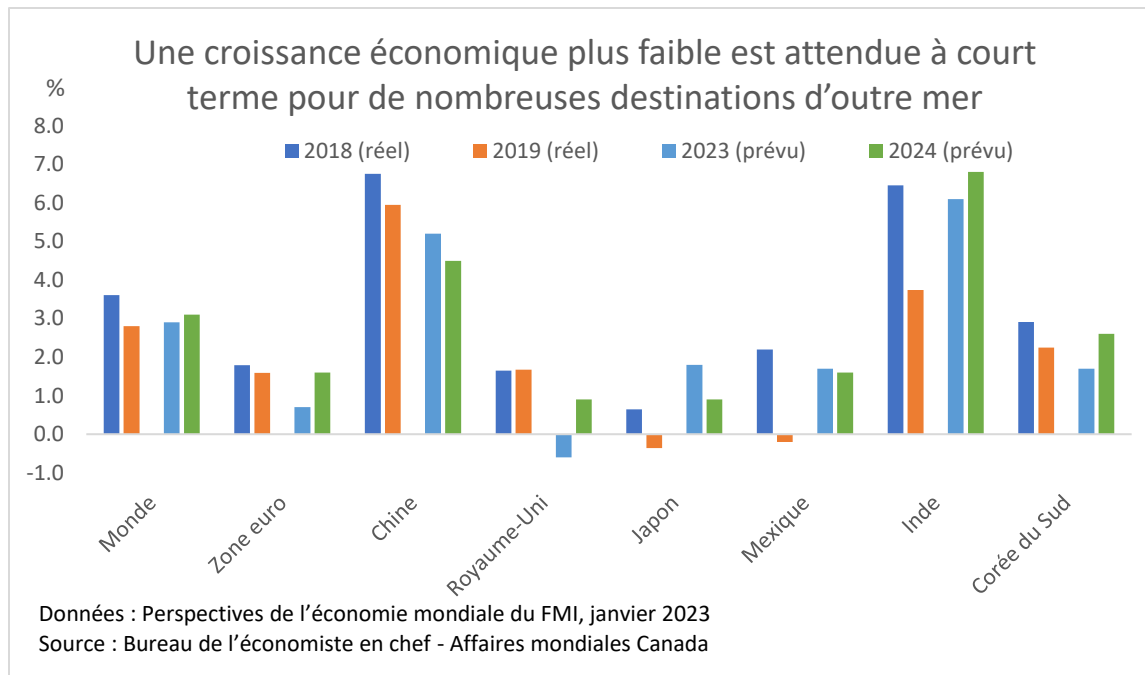
Perspectives

Si la bonne nouvelle est que les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer ne devront croître que de 4,3 % par an à compter de 2022 pour atteindre l'objectif fixé dans l'Énoncé économique de l'automne 2018, certaines des principales destinations d'exportation outre-mer devraient connaître une croissance économique plus faible à l'avenir. De nombreux prévisionnistes s'attendent à ce que la zone euro tombe dans une légère récession en 2023, car sa plus grande économie, l'Allemagne, est fortement exposée aux retombées de la guerre en Ukraine. L'inflation en Allemagne est plus élevée qu'au Canada et qu'aux États-Unis, en raison de la hausse des prix d'essence liée à la forte réduction de l'offre en provenance de la Russie et à la forte augmentation des prix des denrées alimentaires. La croissance de la Chine à court terme devrait être inférieure à celle des années précédant la pandémie de COVID-19. La Chine rouvre son économie au moment même où ses principaux partenaires d'exportation entrent dans une période de taux de croissance plus faibles. Les prix élevés des produits de base, qui ont favorisé les exportations canadiennes au cours des dernières années, constituent un autre risque de voir les taux chuter, mais une baisse importante des prix des produits de base pourrait inverser cette tendance.

Certains facteurs positifs pourraient également stimuler les exportations à court terme. La pression exercée sur la chaîne d'approvisionnement mondiale s'est largement dissipée et selon l'indice de pression de la chaîne d'approvisionnement mondiale (GSCPI) de la Banque fédérale de réserve de New York, la pression sur la chaîne d'approvisionnement n'a pas cessé de diminuer depuis avril 2022 et est désormais revenue à des normes historiques. L'amélioration des chaînes d'approvisionnement signifie que les exportateurs seront confrontés à moins d'obstacles logistiques dans le cadre du processus d'exportation. Les tendances en matière d'énergie et d'agriculture devraient également continuer à profiter aux exportations canadiennes. Bien que les prix de l'énergie aient baissé par rapport à leurs sommets, on s'attend toujours à une forte croissance de la production et des exportations par rapport aux niveaux élevés actuels. Les exportations de blé et de canola devraient également bénéficier de la pénurie sur le marché mondial attribuable à la guerre en Ukraine. En outre, il y a encore de la place pour une reprise, car les exportations de services de voyage vers les marchés d'outre-mer n'ont pas atteint les niveaux d'avant la pandémie de 2019.



Figure 5 : Croissance économique (réelle et prévue) pour les principaux marchés d'outre-mer



L'environnement économique et commercial mondial a considérablement évolué depuis que l'objectif d'exportation vers les marchés d'outre-mer a été fixé pour la première fois dans l'Énoncé économique de l'automne 2018. Même avant la pandémie de COVID-19 et ses répercussions considérables, la montée des sentiments anti-commerciaux à l'échelle mondiale et les tensions géopolitiques entre les plus grandes économies du monde avaient déjà créé de l'incertitude autour de l'environnement commercial mondial. Malgré ces incertitudes, les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer ont fortement rebondi en 2022, remettant le Canada sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé dans l'Énoncé économique de l'automne 2018, grâce aux services qui peuvent être fournis par voie numérique, aux prix élevés des produits de base et aux divers accords de libre-échange que le Canada a conclus au cours des dernières années. La diversification du commerce demeure une stratégie importante, surtout dans un contexte d'incertitude accrue, car elle peut atténuer l'incidence des bouleversements extérieurs, notamment dans des secteurs ou des pays particuliers.